

SOMMAIRE

Une : Droits et libertés – Orga et Vie syndicale / Point sur le 53^{ème} Congrès confédéral de la CGT **p.2** / 13^{ème} Conférence de l'UFR de la FNIC-CGT, aux Issambres (5 et 6 avril 2023) **p.3** / Tract : « La lutte continue ! » **p.4**

l'agenda



CEF
Le 18 avril 2023

SFE
le 10 mai 2023

Droits et libertés

Suspension arrêté de réquisition à TOTAL NORMANDIE

Le 6 avril 2023, suite au recours déposé par la FNIC-CGT et le Syndicat CGT TOTAL Plateforme de Normandie, le Tribunal administratif de Rouen, dans sa formation de référé, a suspendu l'arrêté préfectoral du 4 avril portant sur les réquisitions de salariés grévistes.

Dans sa décision, le Tribunal a estimé qu'« il en résulte qu'en prenant l'arrêté dont la suspension est demandée par le préfet de la Seine-Maritime, il a porté une atteinte grave et manifestement illégale au droit de grève. » Sitôt le rendu de jugement connu, les expéditions ont été à nouveau stoppées et les salariés se sont remis en grève. Le Tribunal administratif reconnaît donc ainsi que l'État, par l'intermédiaire de son représentant en département, lutte avec des moyens illégaux contre le droit de grève. ■

Orga et vie syndicale

L'importance d'être à jour dans les versements à CoGéTise

Lors du Comité Confédéral National (CCN) qui s'est tenu durant le 53^{ème} Congrès confédéral, des décisions ont été prises par vote, où chaque Organisation pesait en nombre de voix en fonction du nombre de cotisations mensuelles (hors FNI) qui avaient été reversées à CoGéTise, par les syndicats à la date du 28 février 2023 pour l'exercice 2022.

Avec environ 40 000 cotisations non reversées encore à cette date (soit environ 20 %) à CoGéTise, ce sont donc de nombreuses voix de nos syndiqués qui n'ont pas été prises en compte pour ces votes du CCN.

Si le paiement de la cotisation et le reversement de la quote-part aux structures de la CGT sont indispensables pour notre indépendance financière, ce sont aussi des outils politiques qui permettent à chacune et à chacun d'être représenté dans nos Organisations CGT. ■

Réunions paritaires à venir

18/04 Officines : CPPNI

19/04 Plasturgie : CPNEFP

19/04 Collectif Histoire
Sociale : réunion

20/04 Caoutchouc : SPP

20/04 Industrie Pharma :
CPPNI

26/04 Caoutchouc : CPNEFP

10/05 Fabrication Pharma
à Façon : CSP

11/05 Pétrole : CPPNI/RPPO
HANDICAP

11/05 Collectif Histoire
Sociale : réunion

16/05 LBM extra
hospitaliers : CPPNI

25/05 Industrie Pharma :
CPPNI

25/05 Négoc : CMPPNI

RÉSULTATS DES VOTES DU 53^{ÈME} CONGRÈS CONFÉDÉRAL

- **Le rapport d'activité a recueilli 264 061 voix. Il n'a donc pas été adopté, un résultat jamais vu !**
50,32 % des délégués ont voté contre (267 415 voix).
5,13 % des délégués se sont abstenus (28 730 voix).
- **Le rapport financier a été adopté avec 330 559 voix.**
33,31 % des congressistes ont voté contre (165 143 voix).
11,92 % des délégués se sont abstenus (67 090 voix).
- **Le vote global du document d'orientation a été adopté avec 394 519 voix.**
147 501 voix se sont prononcées contre.



L'actualité du MILITANT des industries chimiques est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : Emmanuel Lépine

Bimensuel — 1,06 euro

ISSN : 1762- 4991 - N° de CPPAP : 1025 S 06566

Imprimé par nos soins

Actualité fédérale

53^{ÈME} CONGRÈS CONFÉDÉRAL



Voilà, notre 53^{ème} Congrès confédéral est derrière nous. Un dossier spécial avec les interventions des délégués sera publié dans le prochain Courrier Fédéral.

32 délégués portaient toutes les voix des syndicats FNIC : 9 femmes et 23 hommes, dont 4 retraités et 2 Camarades de moins de 35 ans. 3 délégués manquaient à notre délégation, leurs voix ont été reportées sur les autres délégués. Au total, ce sont 1 000 délégués qui étaient convoqués, à 80 % des primo congressistes.

Mis à part le lundi, où les travaux du Congrès ont débuté à 14h00, les journées commençaient à 8h30 pour une fin de Congrès prévue initialement entre 18h30 et 20h00. Les journées étaient suivies d'une réunion de notre délégation, afin de faire le point sur la journée et échanger sur les travaux du lendemain.

Ce 53^{ème} Congrès a été très compliqué et a révélé de profondes divisions et fractures. Les débats ont été francs et directs sur la stratégie et la politique syndicale de la CGT.

Le vote "contre" de plus de 50 % des délégués du rapport d'activité est un véritable camouflet à la ligne ultra réformatrice développée depuis plus de 40 ans. Une telle décision est historique et prouve que le fossé grandissant entre les bases syndicales et la Confédération est bel et bien une réalité.

Autre fait marquant : la levée de bouclier des délégués contre le bureau confédéral sortant, concernant le collectif « plus jamais ça ». Le bureau s'est vu reprocher le fait d'y avoir siégé sans aucun mandat du CCN. Cette montée s'est concrétisée par un vote pour retirer toute mention du collectif dans le document d'orientation. Il en est de même pour l'expérimentation de la carte syndicale permanente. Les comités régionaux ont été confirmés comme des outils et non des structures de la CGT.

Au niveau de la recomposition syndicale, là aussi, les débats ont permis d'enlever du document d'orientation tout rapprochement avec la FSU et Solidaire.

Au niveau de la Commission Exécutive Confédérale, malgré un nombre important de bulletins ajoutant le nom d'Emmanuel LEPINE, Secrétaire Général de la Fédération FNIC, il n'a pas obtenu le nombre de voix nécessaire pour participer à la CEC, tout comme Olivier MATEU, Secrétaire Général de l'UD 13.

Mais ceci est aussi un marqueur dans la volonté des syndiqués, de renouer avec un syndicalisme révolutionnaire.

Il appartient maintenant à la nouvelle direction confédérale d'organiser la mise en œuvre des décisions adoptées lors de notre Congrès. Le rassemblement de toutes les Organisations CGT autour de nos orientations ne pourra se faire qu'en tenant compte de l'ensemble des voix qui se sont exprimées.

Toutes ces avancées ont été possibles grâce au travail fait par les délégués en amont du Congrès, mais aussi par la Direction Fédérale, désireuse de retrouver une CGT fidèle à ses origines, une CGT de lutte, de classe et de masse. ■

13ème

CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UFR-FNIC

DU 4 AU 7 AVRIL 2023

Les Syndicats actifs et Sections syndicales de retraités de la FNIC-CGT, se sont réunis les 5 et 6 avril 2023 au Centre de Vacances de la Gaillarde, aux Issambres.

Pendant ces deux jours les délégués présents ont débattu sur quatre thèmes :

1. La lutte contre le projet de réforme des retraites.
2. La solidarité intergénérationnelle.
3. La lutte contre le Capital et la mise en place d'une autre société où les travailleurs deviennent les seuls décideurs des stratégies industrielles.
4. La continuité syndicale par la mise en place de Sections syndicales de retraités conformément aux statuts de la CGT.

Les 47 délégués présents ont adopté 4 résolutions issues des thèmes. Ils ont également élu un nouveau Conseil national de l'UFR.

Cette conférence a adopté une motion de soutien aux travailleurs en lutte contre le projet de réforme des retraites :

Les délégués présents à cette conférence apportent leur soutien à tous les Syndicats de la CGT, notamment ceux de la FNIC-CGT, mobilisés par les grèves et manifestations, depuis le 19 janvier 2023 contre le projet de loi de réforme des retraites, décidant le recul du départ à la retraite à 64 ans.

Ce projet de loi a été adopté par le gouvernement en utilisant le 49.3 au mépris de la mobilisation des travailleurs et des 70 % de la population contre ce projet.

Les délégués continueront à soutenir tous les travailleurs pour obtenir le retrait du projet de loi et pour défendre les entraves à la liberté de manifester et faire cesser les réquisitions qui se sont amplifiées depuis l'adoption de la loi par le 49.3, engendrant une répression acharnée de la part de la police, bras armé du gouvernement, de plus en plus violente. ■





LA LUTTE CONTINUE !

Depuis le 19 janvier, après 12 journées nationales interprofessionnelles de grève et de manifestations et 6 semaines de grèves reconductibles dans de nombreux secteurs, les travailleuses et les travailleurs restent mobilisés pour gagner le retrait de la réforme des retraites.

Comment justifier le fait de faire travailler plus les salariés aux conditions de travail les plus difficiles si leur espérance de vie recule ou stagne, pour financer les retraites des futurs nonagénaires ?

Là où la presse courtisane aux ordres de Macron salue son « courage », il est pourtant facile de voir la manifestation de toute sa perversité et sa lâcheté.

Perversité, car il se lance dans une réforme de casse sociale que la réalité financière n'exige en rien. Le Conseil d'Orientation des Retraites considère que notre système de retraite se porte plutôt bien. Il est d'ailleurs excédentaire et son solde global ne se dégrade que « faiblement » et « de manière contrôlée » pour un retour à l'équilibre prévu après 2030. Si le système français de retraite traverse certes plusieurs défis, en particulier la modification de ses équilibres démographiques, il reste un système stable, égalitaire et dont la part dans le PIB devrait se stabiliser à moyen terme.

Le mépris du président de la République, de la Première ministre, de son gouvernement et du patronat face à la mobilisation sans faille et à la colère qui s'expriment sur les piquets de grève et dans la rue lors des manifestations, est insupportable et incompréhensible. Cet aveuglement et cette surdité intenable, véhiculés à travers l'ego démesuré du président Macron, doivent cesser au plus vite.

Nous sommes donc bien loin d'un système hors de contrôle, menacé par une explosion des dépenses à venir, qui nécessiterait des mesures très urgentes, comme l'a encore récemment affirmé le ministre Gabriel Attal avec ses « 500 milliards d'euros de dette supplémentaires sur 25 ans » et ses menaces de « faillite » de l'État.

Avec son système par répartition, la France se distingue par un taux de pauvreté à la retraite parmi les plus bas des pays développés. C'est une véritable réussite sociale que Macron et son gouvernement, poussés par le Capital, ne peuvent décidément pas accepter. C'est d'ailleurs là qu'on voit que Macron n'est pas un homme politique (il n'a jamais été élu nulle part avant 2017), mais un obscur haut fonctionnaire sans grande envergure, dans la lignée des nombreux autres qui ont pavé depuis longtemps la voie vers les malheurs du pays.

Alors que l'opinion publique soutient la mobilisation comme au premier jour, Macron voudrait passer à autre chose.

**C'est hors de question, nous ne zapperons pas !
64 ans c'est toujours NON !**

Il nous faut nous organiser collectivement sur les lieux de travail pour élever le rapport de force, et obtenir satisfaction des justes revendications qui s'expriment quotidiennement.

L'ensemble du monde du travail, avec la jeunesse et les retraités, doit poursuivre avec force les actions et les grèves sous toutes leurs formes, mettre de nouveau en débat la grève reconductible et l'arrêt de l'économie pour gagner le retrait de la réforme des retraites !